

Veerle Solia

Van: lettre.info-bounces@diffusion.ecolo.be namens ECOLO <info@ecolo.be>
Verzonden: vrijdag 20 juli 2012 13:01
Aan: lettre.info@diffusion.ecolo.be
Onderwerp: Lettre d'info n°139 | Ajustement budgétaire - Sortie partielle du nucléaire - Décret décumul - Contrat jeune
Bijlagen: ATT00001.txt



Lettre d'info n°139 du 20 juillet 2012

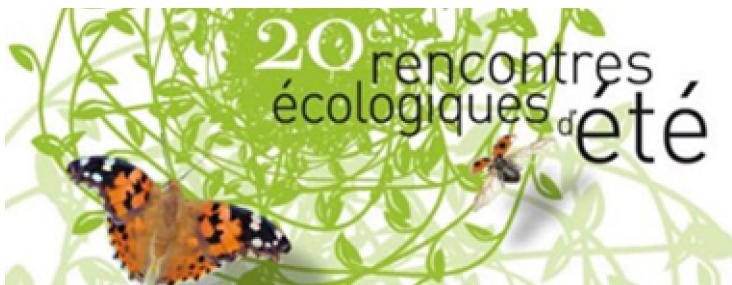


Ajustement budgétaire Ceci n'est pas une relance !

Le gouvernement fédéral a présenté ce mercredi 18 juillet le résultat de son conclave budgétaire ainsi que sa « stratégie de relance », très éloignée des déclarations ambitieuses des derniers mois. Les moyens dégagés sont particulièrement faibles et la plupart des mesures annoncées ne sont que la confirmation de choix déjà posés. Bref, un alignement de micro mesures sans réelle vision pour le futur.

[Lire la suite de cet article.](#)

AGENDA



du 29 août au 2 septembre
à Masembre

[Plus d'infos](#)

ACTUALITE



Fermerture partielle en 2015
Un compromis « à la grand papa »
au seul bénéfice du secteur nucléaire



Recours contre le décret décumul
L'arrêt rendu par la Cour
Constitutionnelle permet à la
Wallonie d'avancer



Contrat Jeune
Une découverte en grandeur nature
du monde du travail

En 2010, le gouvernement fédéral estimait qu'il était impératif de prolonger de dix ans la durée de vie des trois plus anciens réacteurs nucléaires (Doel 1 et 2 ainsi que Tihange 1) après 2015, sous peine de black-out énergétique. Les données objectives n'ont pas changé depuis mais le gouvernement estime désormais qu'il est possible de fermer deux des trois plus vieux réacteurs... sans risque de plonger la Belgique dans le noir.

[Lire la suite de cet article.](#)

La Cour Constitutionnelle s'est prononcée aujourd'hui sur les recours en annulation contre le décret décumul adopté fin 2010 au Parlement wallon. Il en ressort que la Cour valide le décret. La décision de la Cour met en évidence qu'aucun des moyens présentés par les requérants n'est fondé et que le décret spécial ne comporte donc aucune faiblesse de constitutionnalité ni n'entraîne aucune violation du principe d'égalité.

[Lire la suite de cet article.](#)

Les jeunes jouent un rôle central dans nos sociétés. Pourtant, au sortir de l'école, la société porte sur eux un regard remplis de méfiance et non d'espoir. Et on semble toujours les pointer comme responsables de leur statut de demandeurs d'emploi. Malheureusement, pour beaucoup d'entre eux, les portes de l'emploi ne s'ouvrent pas facilement. Et le fait de ne bénéficier d aucun statut sauf celui d'être en stage d'attente et sans allocation n'arrange pas les choses.

[Lire la suite de cet article.](#)

Lettre d'info n°139 du 20 juillet 2012, éditée par Ecolo | [contact](#) | www.ecolo.be | [méthode pour s'abonner ou se désabonner](#)

[Cliquez ici pour modifier votre abonnement](#)